

RÈGLEMENT

Dans ces règles, les termes "joueur" et "il" doivent s'entendre au masculin et au féminin.

Dans ces règles, les termes FFE et FIDE signifient respectivement Fédération Française des Échecs et Fédération Internationale Des Échecs.

Article 1 Organisation

Article 2 Règles

Article 3 Tournoi

Article 4 Participants

Article 5 Prix

ARTICLE 1 - ORGANISATION

Le club **Sud Gironde Échecs** organise le 2^e Open International de Saint-Macaire du 17 au 21 octobre 2026 à la mairie de Saint-Macaire, 8 allée des Tilleuls, 33490 Saint-Macaire.

Le tournoi est homologué par la FFE et comptabilisé pour le classement Elo FIDE (liste de novembre 2026).

1-1 Responsable du tournoi

Le président du comité d'organisation est M. Tristan ROSELLE.

Tél. : 06 78 49 74 23

Mail : tristan.roselle@gmail.com

1-2 Arbitrage

L'arbitrage est assuré par M. Frédéric MARIMON, Arbitre International.

ARTICLE 2 – RÈGLES

Les règles du jeu sont celles des Lois des Échecs de la FIDE adoptées par le 93^e Congrès de la FIDE, qui s'est tenu à Chennai (Inde) en 2022, et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début annoncé de chaque ronde par l'arbitre.

2.2 Nulle par accord mutuel

Sauf accord de l'arbitre, les joueurs ne peuvent pas proposer de nulle à leur adversaire avant que le 20^e coup soit achevé.

2.3 Bye

Un joueur peut prendre deux « BYE » lors des 7 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant un demi-point (0,5 point). Pour cela, il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

2.4 Moyens de communication

Les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser un moyen de communication durant les parties. Les téléphones portables ne devront émettre aucun son ni lumière. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie.

ARTICLE 3 - TOURNOI

3.1 Appariements

Les appariements se font au système suisse FIDE (système néerlandais, C.04.3), dans sa version entrée en vigueur le 1^{er} février 2026, avec accélération Haley.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits.

Les appariements sont effectués à partir du logiciel Papi et sont officiellement affichés 15 minutes avant le début des rencontres.

3.2 Cadence de jeu

Les parties se jouent en 1h30 avec un rajout de temps de 30 secondes par coup pour la totalité de la partie.

3.3 Horaires

Pointage le samedi 17 octobre 2026, au plus tard à 10h45.

Ronde 1 :	samedi	17 octobre	11h00
Ronde 2 :	samedi	17 octobre	16h00
Ronde 3 :	dimanche	18 octobre	10h00
Ronde 4 :	dimanche	18 octobre	15h00
Ronde 5 :	lundi	19 octobre	10h00
Ronde 6 :	lundi	19 octobre	15h00
Ronde 7 :	mardi	20 octobre	10h00
Ronde 8 :	mardi	20 octobre	15h00
Ronde 9 :	mercredi	21 octobre	10h00
Remise des prix :	mercredi	21 octobre	15h00*

** Ou 30 minutes après la fin de la dernière partie.*

3.4 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité, les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants : Buchholz tronqué, cumulatif, puis performance.

ARTICLE 4 - PARTICIPANTS

4.1 Droits d'inscription

L'inscription est gratuite pour les Grands Maîtres, Maîtres Internationaux, Grands Maîtres ICCF (par correspondance) licenciés A à la FFE et les membres de l'équipe de France Jeunes, sous réserve qu'ils aient prévenu l'organisateur au moins 48 heures avant le début du tournoi.

Seniors : 55 € (60 € après le 10 octobre 2026)

Jeunes : 28 € (30 € après le 10 octobre 2026)

Les inscriptions se font par mail à tristan.roselle@gmail.com. Le nombre de participants est limité à 120 joueurs.

4.2 Licences

Les participants français doivent être en possession d'une licence A à la FFE. Les joueurs étrangers doivent être en possession d'un numéro d'identifiant FIDE.

4.3 Comportement des joueurs

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé à la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Immédiatement après la fin de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre au plus tard avant la publication des appariements de la ronde $r + 2$. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement Elo individuel du joueur (D8 - C.04.2 LA).

Les joueurs s'engagent à conserver, sur le lieu du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu et devant la porte d'accès à la salle.

Les analyses sont interdites dans la zone de jeu. Une salle est réservée aux analyses et aux repas : la salle des fêtes, 3 allée de Tourny, 33490 Saint-Macaire.

Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie.

La liste du jury d'appel sera affichée dans la salle. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis, à la fin de la partie, rédiger une demande écrite d'appel.

4.4 Respect du règlement

Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

ARTICLE 5 - PRIX

5.1 Attribution des prix

Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus intéressant. Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

5.2 Dotation et liste des prix

La dotation globale s'élève à **5 000 € garantis si 100 joueurs payants**, dont le 1^{er} prix de 1 000 € est garanti dans tous les cas.

La liste complète des prix est affichée dans la salle au plus tard au début de la ronde 5.

L'arbitre
Frédéric MARIMON

L'organisateur
Tristan ROSELLE